



9^{ème} édition du forum de la rentrée syndicale de la CSI-Afrique Date et lieu : 11-15 février 2019, Lomé, Togo

Thème : "Syndicats africains, [C'est] l'heure du changement !"

Note conceptuelle ¹

1. Contexte

Les syndicats comptent parmi les plus anciennes organisations de la société civile qui ont joué un rôle déterminant dans le développement des sociétés africaines. Ils ont apporté une contribution très importante à la promotion des droits de personnes, notamment les droits de travailleurs et de travailleuses. Ils s'engagent à promouvoir et à défendre les intérêts de leurs membres et, par conséquent, à influencer sur les rapports qui existent entre l'Etat, le capital, le travail et la société en général. Depuis la période précoloniale, l'organisation et la mobilisation de masse ont [toujours] servi de fondement au mécanisme visant à défendre les intérêts des peuples africains. A travers la mobilisation des forces populaires, les organisations syndicales avaient joué un rôle appréciable dans la lutte contre le colonialisme [en Afrique]. Ainsi, le mouvement syndical s'était révélé être l'un de principaux contre-pouvoirs permettant de sécuriser directement les avantages à court et moyen termes pour les travailleurs et d'orienter les politiques de manière à garantir la transformation sociale dans l'intérêt de la population dans son ensemble.

Dans l'histoire de l'Etat moderne, depuis l'époque coloniale jusqu'à celle que l'on peut décrire aujourd'hui comme la période "néocoloniale", les systèmes de gouvernance et les institutions incarnant l'autorité de l'Etat qui en découlent, ne défendent pas les intérêts des travailleurs. En fait, le mouvement syndical africain actuel fait face à de nombreux défis qui résultent des réalités politiques et socio-économiques auxquelles l'Afrique et sa population sont confrontées. Parmi ces nombreux défis syndicaux figurent :

- La diminution de la conscience de la classe ouvrière ;
- Le pouvoir structurel limité, et par conséquent, une faible visibilité et influence découlant de faibles taux de syndicalisation et de la marginalisation des membres ;
- L'élargissement du fossé existant entre les membres et les dirigeants ;
- La fragmentation, la polarisation, la division et la capacité [relativement] faible d'engager des discussions avec les différentes parties prenantes ;
- La montée des pratiques non démocratiques au sein des syndicats ;
- Le manque d'indépendance politique et l'élitisme croissant au sein des syndicats (partiellement en raison de relations aveugles entre le syndicat et le parti au pouvoir) ;
- La faible indépendance financière et le manque de stratégies de viabilité [financière] ;

¹ Cette note conceptuelle donne le ton des débats du prochain forum de la rentrée syndicale de la CSI-Afrique, prévu en [février] 2019 sous le thème " Organisations syndicales africaines : Quelle voie choisir ?" Le thème est inspiré par les conclusions de l'étude sur l'état des lieux des organisations syndicales que nous avons achevée à la fin de 2016. Le forum réunira les participants issus principalement d'organisations syndicales et de milieux universitaires en vue de discuter des changements subis par le monde du travail et de la nécessité de redéfinir le rôle des organisations syndicales africaines pour apporter une transformation des structures sociales et économiques en faveur des travailleurs. Bien que la plus grande partie de participants soit composée de dirigeants syndicaux de haut niveau, les jeunes, les femmes et les activistes participeront également à ce forum. Par ailleurs, les acteurs de la société civile ainsi que les chercheurs et les formateurs du monde syndical seront invités à y participer.

- La compréhension et l'intégration limitées de différents besoins des membres, notamment ceux de jeunes, de femmes, de travailleurs handicapés et du secteur informel ;
- La faible expression de solidarité à l'égard de ceux qui en ont besoin (tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des pays) ;

D'où, les limites du pouvoir, de la capacité de se faire entendre et de l'action de l'organisation en tant que structure, en général.

Les défis susmentionnés sont également provoqués et renforcés par des phénomènes extérieurs. Comme on le sait bien, la mondialisation néolibérale a contribué à l'aggravation de la pauvreté et de la misère des travailleurs à faible revenu et des chômeurs dans le monde ; elle a également contribué à la montée des inégalités tant au niveau de pays et de régions à travers le monde. C'est pourquoi le renouvellement syndical s'impose d'urgence. Les syndicats africains doivent organiser et mobiliser davantage les travailleurs en vue de les aider à défendre leurs intérêts collectifs quotidiens et à militer pour des transformations socio-économiques nécessaires dans le paradigme actuel de développement. Nous avons besoin d'un nouveau type de leadership syndical, large d'esprit et qui peut favoriser l'intégration des femmes et des jeunes pour sortir l'Afrique de ses difficultés ; un leadership capable de faire pression sur les dirigeants politiques actuels en vue de les amener à gérer les affaires du continent en faveur de la population.

C'est dans ce contexte que la CSI-Afrique s'est toujours servi de différentes plateformes pour exprimer sa préoccupation quant à la situation des organisations syndicales. A cet effet, l'Institut Africain de Recherche et Education Ouvrière avait reçu mandat du Congrès de la CSI-Afrique de 2015 de procéder à une évaluation de la situation des organisations syndicales dans quelques pays sélectionnés. L'étude portait sur un ensemble de questions notamment liées aux effectifs, au recrutement, à la rétention des membres, à la localisation et à l'organisation des membres, à la gouvernance et à la démocratie interne, ainsi qu'à l'autonomie financière. Les défis évoqués plus haut soulignent certaines [des principales] conclusions de cette étude.

2. Objectifs et orientations thématiques

Le Forum de la rentrée syndicale 2019 sera tourné vers l'avenir en vue d'élaborer un programme d'action permettant d'agir et d'arrêter la tendance de pleurnicher. Le forum compte donc :

- Réfléchir brièvement sur la situation des syndicats africains, en s'appuyant sur les principales conclusions et recommandations de l'étude menée par la CSI-Afrique.
- Convenir des stratégies syndicales communes pour relever les défis identifiés
- Formuler une stratégie syndicale continentale visant à bâtir des organisations syndicales fortes et unies qui pourraient contribuer à stimuler la transformation économique et sociale en Afrique

Parmi les principaux thèmes de discussion figurent :

- a) L'unité syndicale
- b) Le renforcement de la gouvernance démocratique au sein des organisations syndicales ;
- c) L'adhésion syndicale et l'organisation ;
- d) L'établissement des organisations syndicales [financièrement] viables/autonomes.

3. Principales questions d'orientation

Le programme sera guidé par les questions ci-dessous, découlant des thèmes susmentionnés :

1. Que peut-on faire concrètement pour relever les différents défis internes et externes auxquels sont confrontés les syndicats africains ?
2. Comment les syndicats africains peuvent-ils s'équiper pour mieux répondre aux défis auxquels ils sont confrontés ?
3. Comment certains syndicats ont-ils réussi à relever les défis et que pouvons-nous apprendre de leurs expériences ?
4. Comment les jeunes et les femmes peuvent-ils faire avancer le programme de transformation des syndicats ?
5. Quelles modalités fonctionnelles faut-il mettre en œuvre pour permettre aux syndicats africains d'être efficaces et viables ?

4. Résultats attendus

- Un rapport détaillé, comprenant des sections sur les messages et recommandations clés ;
- Le renforcement des capacités des participants quant aux efforts déployés pour aider les syndicats à améliorer l'influence, l'impact et le changement ;
- L'amélioration du travail en réseau et le renforcement des échanges d'expériences

5. Format

- Le programme sera organisé sur une période de 5 jours et comprendra plusieurs sessions thématiques et groupes de travail. La méthodologie consistera en une série de discours d'orientation, de séances plénières, de tables rondes et de groupes ou commissions de travail thématiques. Les commissions présenteront et soumettront, en séance plénière le dernier jour, leurs rapports contenant des mesures à mettre en action.

6. Programme

Le programme provisoire sera annexé séparément.

7. Organisateur

La **CSI-Afrique**, par le biais de son Institut Africain de Recherche et Éducation Ouvrière (IAREO).

8. Qui participera [à ce forum] ?

Le forum réunira environ 100 participants provenant principalement des organisations affiliées à la CSI-Afrique, y compris les membres du Conseil Général, les membres du Comité des femmes et du Comités des jeunes de la CSI-Afrique; les [représentants des]organisations syndicales sous-régionales ; les chercheurs et les éducateurs du monde syndical ; les [représentants des] Fédérations Syndicales Internationales (FSI); [les représentants des] OSC au niveau continental et international ; [les représentants] des universités et des médias ainsi que les représentants de l'OIT.

9. Lieu et date

Siège de la CSI-Afrique, Lomé, Togo, 11-15 février 2019.

10. Langues

L'anglais et le français seront les langues de travail.